

Professeur de philologie romane à l'Université de Salzbourg en Autriche, l'Allemand Peter Kuon s'intéresse depuis une quinzaine d'années aux écrits des « revenants ». Il a récemment publié en français un ouvrage remarquable sur la mémoire et l'écriture de la déportation politique⁽¹⁾, en s'appuyant sur les témoignages des survivants français de Mauthausen. De passage à Paris, il a répondu à nos questions sur ce travail novateur.

Qu'est-ce qui vous a amené à vous pencher sur « l'écriture des revenants » ?

Le constat que des milliers de témoignages ont été écrits par les rescapés des camps dans pratiquement toutes les langues d'Europe et qu'il n'existe pas de recensement complet de ces textes, pas même pour un seul de ces camps. Excepté les œuvres littéraires de déportés tels que Primo Levi, Semprun, le prix Nobel de littérature Kertész, Wiesel ou Delbo, qui ont retenu l'attention du public et suscité de nombreux travaux de recherche, la grande masse des récits concentrationnaires demeure méconnue et, de surcroît, n'a fait l'objet d'aucune étude scientifique. En définitive, leurs auteurs sont renvoyés à l'anonymat d'où ils voulaient justement sortir. Pourtant ces textes méritent amplement qu'on s'intéresse à eux, notamment pour la vérité subjective de l'expérience vécue qu'ils délivrent. C'est cette diversité dans la littérature des camps que j'ai voulu faire apparaître en travaillant sur les témoignages publiés depuis 1945 en langue française par les survivants de Mauthausen.

Quel a été le point de départ de ces recherches ?

Enseignant la littérature romane à l'Université de Salzbourg, j'ai constaté qu'hormis les œuvres des auteurs que je viens de citer, je ne pouvais guère en recommander d'autres à mes étudiants, en particulier sur Mauthausen. On ne trouvait rien au Mémorial du camp et pas grand-chose dans les bibliothèques et archives de Vienne. J'ai donc commencé à rassembler les textes que j'ai trouvés en France dans plusieurs centres d'archives ou bibliothèques et surtout à l'Amicale de Mauthausen. A partir de ce corpus assez consistant – 65 témoignages publiés par 49 auteurs français, qui ont été détenus à Mauthausen ou l'un de ses camps annexes durant toute leur déportation – j'ai élaboré une méthode pour un projet de recherche plus vaste qui a été subventionné par le Fonds national pour la recherche scientifique en Autriche.

Quelle place occupe le témoignage des déportés dans la recherche ?

J'ai été frappé par le fait qu'il se situe dans un tiers espace entre différentes disciplines. Les historiens s'y réfèrent en tant que documents, pas forcément fiables selon eux, mais nécessaires à la construction de l'histoire des camps. Ils ne le considèrent pas comme quelque chose ayant une valeur en soi. Quant aux littéraires, ils tendent à faire un tri et à privilégier les textes les plus marquants d'un point de vue esthétique. Il y a des centaines de travaux sur Primo Levi mais deux seulement sur Paul Tillard, déporté à Mauthausen. Pourtant la qualité littéraire du *Pain des temps maudits* équivaut à celle du *Grand voyage*, le premier texte de Semprun. De même, connaît-on ce texte extraordinaire, *Les morts inutiles*, de François Wetterwald, médecin détenu à Mauthausen ? D'un point de vue éthique, je trouve problématique le fait qu'une grande partie de la mémoire de la déportation ne soit pas prise en considération.

Comment avez-vous travaillé votre corpus de témoignages ?

J'ai retenu quatre points de la vie concentrationnaire que tous décrivent : l'arrivée et la libération et, entre ces deux moments clés, la déshumanisation progressive ou la tentative de déshumanisation et, par contre-coup, les moyens de résistance ou de résilience. Par exemple, j'ai étudié les témoignages de 14 déportés français arrivés le 8 avril 1944 à Mauthausen qui ont subi l'habituel rituel d'accueil. Il est intéressant de noter ce que les survivants mentionnent et ce qu'ils ne mentionnent pas. Ainsi on voit que le groupe des communistes tend à ne pas parler du moment traumatique du rasage où le déporté devient une autre personne et ne se reconnaît plus.

Les communistes se souviennent d'avoir réagi par le rire, le rire signifiant qu'on se place au-dessus de la tentative d'humiliation. En revanche d'autres déportés, en marge de ce groupe, peut-être plus âgés, disent avoir été extrêmement traumatisés par le fait de ne plus se reconnaître et font appel à des métaphores, évoquent des danses macabres de contes de fées, etc. pour en parler. Je développe maints autres exemples de ces réactions et récits disséminés dans mon livre.

Vous réfléchissez beaucoup aussi aux notions de témoignage littéraire et de témoignage non littéraire ou « ordinaire » et à leur impact.

Je ne veux pas établir de démarcation nette entre les textes littéraires et non littéraires car c'est précisément cette diversité de la mémoire et de l'écriture qu'il m'importe de valoriser. Tout texte est un peu littéraire même si l'auteur n'a pas l'expérience de l'écriture. Dans un texte modeste on découvre parfois un paragraphe génial d'un point de vue littéraire. Que signifie littéraire ? Cela signifie qu'un individu, conscient d'avoir vécu une expérience terrible, s'efforce de rapprocher de cette expérience ceux qui ne l'ont pas vécue, ce qui est très difficile. Parfois il faut donner au lecteur des références communes. Par exemple évoquer les mannequins d'un magasin de vêtements pour parler des squelettes nus figés dans la neige. C'est un va-et-vient entre le monde connu et le monde inconnu du camp. Les textes qui maîtrisent la langue au point de pouvoir faire ces rapprochements qui éclairent le lecteur, je les appelle « littéraires ». Parfois l'auteur manque de moyens pour transmettre une émotion, la syntaxe se bloque. Comme Maurice Delfieu quand il parle de deux pendaisons « terribles » auxquelles il a assisté et qui est ensuite trop pris par son traumatisme pour pouvoir exprimer ce qu'il veut exprimer. Dans le récit d'une autre situation, il parvient à rendre l'état semi-conscient dans lequel il se trouvait après avoir été battu et laissé pour mort. Il se décrit comme une espèce d'homard blessé, qui essaie de bouger un peu. C'est un passage extraordinaire où il arrive parfaitement à expliquer ce qu'il a ressenti. Dans un même témoignage on trouve donc les deux cas de figure.

Les témoignages, comme la mémoire, ont évolué depuis 70 ans, de quelle manière ?

Il y eut d'abord une première éclosion de témoignages, jusqu'en 1953. Puis le nombre de publications a chuté avant de remonter avec l'apparition du négationnisme dans les années 1990. Le témoignage change alors de caractère, il devient plus historiographique car pour le déporté il s'agit désormais de prouver des faits – alors qu'après 1945, personne ne contestait le témoin qui écrivait « il y avait une chambre à gaz ». Son récit peut s'accompagner de plans, de photos, de preuves écrites... le témoignage en devient parfois moins lisible.

On peut aussi signaler une autre tendance. Certains témoins estimant que leur récit brut, documentaire ne réussit pas à toucher le public, évoluent dans leur écriture. Ainsi, parmi les déportés à Mauthausen, Gilbert Debrise, auteur de *Cimetières sans tombeaux* publié en 1946, décide de le réécrire en 1979 sous une forme plus littéraire, avec des dialogues reconstitués, afin de captiver le lecteur. C'est aussi le but du best-seller d'André Lacaze, *Le Tunnel*, paru en 1978. Même chose encore pour Jean Laffitte qui s'oriente vers une veine plus romanesque, tous ces livres restant dans le vrai, il va sans dire.

En matière d'évolution de la mémoire, il faut ajouter que depuis les années 1970, le public pour diverses raisons s'est plus intéressé à la Shoah qu'à la déportation politique. Une multitude de fictions, romans, films, etc., ont évoqué la Shoah. De ce point de vue la Résistance n'est pas tellement entrée dans la mémoire collective. Cela vient



PETER KUON

peut-être du fait que dans les années 1950-1960 la mémoire de la Résistance domina celle de la Seconde Guerre mondiale et que pour cette raison peut-être elle fut à son tour abandonnée. Si j'essaie de revaloriser les témoignages sur la déportation politique, ce n'est pas pour réanimer un quelconque « mythe de la Résistance » mais pour dire que si l'on travaille sur la Seconde Guerre mondiale il faut prendre en considération toute la diversité des expériences et non pas privilégier l'une par rapport à l'autre.

Comment voyez-vous l'avenir de la recherche sur les récits de la déportation politique ?

Il reste fort à faire ! Pour Mauthausen, il existe donc maintenant un recensement complet des écrits des Français (y compris de femmes arrivées de Ravensbrück en mars 1945), des écrits des Italiens et des Espagnols... mais rien pour les Polonais ni les Ukrainiens et les Russes. Pour les autres camps, comme je l'ai dit, aucun recensement complet. Dans la première partie de mon livre, un peu aride mais nécessaire, j'expose la méthode que j'ai élaborée pour ce travail de recherche qui, sans fausse modestie, est un travail pionnier. Elle peut servir d'exemple et inciter d'autres chercheurs à suivre cette piste. Je pense également qu'il faudrait créer une bibliothèque virtuelle sur Internet, regroupant l'ensemble des témoignages de la déportation rédigés dans toutes les langues européennes, avec une brève description de chaque témoignage et le lieu où on peut le trouver, afin que les chercheurs puissent s'organiser. Une seule personne ne peut construire un tel site. Il faudrait créer un réseau des institutions spécialisées qui nourriront cette banque de données. A mon avis il ne peut s'agir là que d'un projet européen. Une telle bibliothèque virtuelle serait à même de conserver la diversité de la mémoire et de l'écriture des survivants de la déportation.

PROPOS RECUEILLIS PAR IRÈNE MICHINE

(1) Peter Kuon, *L'Écriture des revenants – Lectures de témoignages de la déportation politique*, 2014, Editions Kimé, 456 pages, 28 euros (en librairie et également disponible à l'Amicale de Mauthausen, tél. 01 43 26 54 51).